

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne Rennes, le 1 3 MAI 2013

Autorité environnementale

INFORMATION DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE relative à la transformation de l'élevage porcin naisseur-engraisseur en naissage à Saint Martin des Prés (22)

SCEA PORNABAT

Reçu le 11/03/2013

A la date du 11/05/2013 l'Autorité Environnementale n'a émis aucune observation se rapportant à ce dossier.

La présente information sera :

- jointe au dossier d'enquête publique ou de la procédure équivalente de consultation du public prévue par un texte particulier ;
- mise en ligne sur le site internet de l'Autorité environnementale et de celle de l'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation, d'approbation ou d'exécution des travaux, de l'ouvrage ou de l'aménagement projetés.

Cette information ne préjuge pas de la décision finale qui interviendra au terme de l'instruction.

Le préfet de région Préfet d'Ille-et-Vilaine Le chef du service Connaissance, Prospective et Evaluation

Pascal BRERAT